

# REFORM P<sup>2</sup>

*Première ligne de soins, promotion de la santé et prévention :  
vers une articulation des approches dans la formation des professionnel·les  
(2022-2023)*

## Rapport intermédiaire 3/5 :

**Inventaire des programmes de formation initiale  
proposant un enseignement en promotion de la  
santé et prévention aux futur·es professionnel·les de  
la 1<sup>ère</sup> ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles**

Février 2023

Projet réalisé avec le soutien du Fonds  
Van Mulders-Moonens, géré par la  
Fondation Roi Baudouin



## REFORM P<sup>2</sup>

### *Première ligne de soins, promotion de la santé et prévention : vers une articulation des approches dans la formation des professionnel·les*



### Rapport intermédiaire 3/5

#### **Auteurs et autrices :**

Mariangela Fiorente, UCLouvain/IRSS-RESO

Isabelle Aujoulat (Pre), UCLouvain/IRSS-RESO

Gabriel Dernier, Master en sciences de la santé publique, UCLouvain

Gaëlle Fonteyne, asbl Promo Santé & Médecine Générale

Ségoène Malengreaux, UCLouvain/IRSS-RESO

Brigitte Tumukunde, Master en sciences de la santé publique, UCLouvain

Benoît Pétré (Pr), Département des Sc. de la Santé Publique, ULiège

**Adresse de contact :** [reso@uclouvain.be](mailto:reso@uclouvain.be)

**Pour citer ce document :** Fiorente M., Aujoulat I., Dernier G., Fonteyne G., Malengreaux S., Tumukunde B. & Pétré B. (Février 2023) Projet REFORM P<sup>2</sup> - Rapport intermédiaire 3 : Inventaire des programmes de formation initiale proposant un enseignement en promotion de la santé et prévention aux futur.es professionnel·les de la 1<sup>ère</sup> ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles. Woluwé-St-Lambert. Rapport de recherche, non publié.

Projet réalisé avec le soutien du Fonds Van Mulders-Moonens,  
géré par la Fondation Roi Baudouin

# Remerciements

Nous remercions l'ensemble des partenaires de REFORM P<sup>2</sup>.



## Liste des rapports issus de la recherche REFORM P<sup>2</sup>

Rapport intermédiaire 1 : Étude des pratiques de formation continue en promotion de la santé et prévention pour les professionnel·les de la 1<sup>ère</sup> ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles. *Novembre 2022*

Rapport intermédiaire 2 : État d'avancement d'un travail collectif réalisé dans le but de renforcer l'ancrage de la promotion de la santé et de la prévention dans le parcours de formation des professionnel·les de la 1<sup>ère</sup> ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles. *Décembre 2022*

**Rapport intermédiaire 3 : Inventaire des programmes de formation initiale proposant un enseignement en promotion de la santé et prévention aux futur·es professionnel·les de la 1<sup>ère</sup> ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles. *Février 2023***

Rapport intermédiaire 4 : Description et appréciation de la place et de la progressivité des enseignements en promotion de la santé et prévention dans la formation initiale des futur·es professionnel·les de la 1<sup>ère</sup> ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles : analyse détaillée de 5 cursus. *Août 2023*

Rapport intermédiaire 5 : Inventaire des structures de formation continue en promotion de la santé et en prévention, actives en Fédération Wallonie Bruxelles (mis à jour en juin 2023). *Septembre 2023*

Rapport final : Stratégies pour un meilleur ancrage de la promotion de la santé et de la prévention dans la formation initiale et continue de la 1<sup>ère</sup> ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles, incluant un prototype de référentiel de compétences essentielles. *Septembre 2023*

Les rapports issus de la recherche REFORM P<sup>2</sup>  
sont téléchargeables sur le site du RESO  
[www.uclouvain.be/reso](http://www.uclouvain.be/reso)

## Table des matières

1. Introduction et justification du choix de 7 filières .....	1
2. Méthodologie.....	3
3. Résultats .....	5
3.1. Résultats quantitatifs : nombre et volume des cours par filière .....	5
3.1.1. Pour la filière de soins infirmiers .....	5
a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Plein exercice.....	5
b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Promotion sociale.....	6
c) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Brevet – Plein exercice.....	7
d) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Brevet – Promotion Sociale .....	8
e) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master en Sciences Infirmières .....	8
3.1.2. Pour la filière de Médecine .....	9
a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier .....	9
b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master .....	9
c) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master de Spécialisation en Médecine Générale .....	10
3.1.3. Pour la filière de Pharmacie.....	10
a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier .....	10
b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master .....	10
3.1.4. Pour la filière de Kinésithérapie .....	10
3.1.5. Pour la filière de Psychologie.....	11
3.1.6. Pour la filière de Diététique.....	12
3.1.7. Pour la filière d’Assistants sociaux.....	12

a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Plein exercice.....	13
b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Promotion Sociale .....	13
3.2. Résultats qualitatifs : compilation des fiches descriptives des cours.....	14
3.2.1. Pour la filière de soins infirmiers .....	14
3.2.2. Pour la filière de Médecine .....	17
3.2.3. Pour la filière de Pharmacie.....	18
3.2.4. Pour la filière de Kinésithérapie .....	18
3.2.5. Pour la filière de Psychologie.....	21
3.2.6. Pour la filière de Diététique .....	23
3.2.7. Pour la filière d’Assistants sociaux.....	26
4. Perspectives.....	29
5. Annexes .....	34
Annexe 1 : Liste des structures d’enseignement de FWB prises en considération dans ce travail .....	35
Annexe 2 : Détail des résultats de l’examen des 7 filières .....	37

## 1. Introduction et justification du choix de 7 filières

L'objectif du projet REFORM P<sup>2</sup>, mis en œuvre dans le cadre d'un consortium composé de l'UCLouvain-RESO, de l'Uliège ainsi que de l'asbl PS&MG et soutenu par le Fondation Roi Baudoin, est de co-construire, valider et diffuser des recommandations pour le renforcement de l'enseignement de la promotion de la santé et de la prévention (PPS) dans la formation initiale et continue des professionnel·les de la 1<sup>ère</sup> ligne de soins.

Le présent livrable fait partie de l'**étude 3** de notre recherche, dont l'objectif est de : « **Analyser l'enseignement de la PPS dans certaines filières de professions de la 1ère ligne de soins en FWB** » Cette troisième étude vise donc à répondre à la question de recherche suivante : **Comment la prévention et la promotion de la santé sont-elles enseignées dans les filières de professions de la 1ère ligne de soins ?**

Pour mémoire, cette étude se situe dans la continuité des réflexions élaborées dans le cadre de deux études précédentes, qui avaient pour objectifs de :

- **Étude 1** : Réaliser un état des lieux des connaissances actuelles en matière de compétences de PPS attendues chez les professionnel·les de la 1ère ligne de soin (analyse de référentiels existants) et de pratiques pédagogiques pertinentes et innovantes en PPS.
- **Étude 2** : Analyser les pratiques des formateurs/formatrices de dispositifs de formation continue et spécialisée en matière de PPS pour les professionnel·les de la 1ère ligne de soins en FWB. Cette étude visait à répondre à la question de recherche suivante : Sur quels repères les acteurs et actrices de la formation continue en promotion de la santé et prévention développent-ils/elles les pratiques de prévention. Les résultats de ces étapes précédentes peuvent être consultés dans le rapport intermédiaire du 21 décembre 2022, remis à la FRB<sup>1</sup>.

L'**étude 3** se décline en une étape d'**analyse documentaire** sur base des engagements pédagogiques des structures de formation, tels qu'ils sont affichés sur les sites web des filières de formation retenues (*les résultats de cette étape font l'objet du présent livrable*), **complétée** par une analyse qualitative avec des parties prenantes de certains cas qui seront sélectionnés au sein filières étudiées (*cette étape fera l'objet d'un prochain rapport*).

---

<sup>1</sup> Fiorente M., Malengreaux S., avec la collaboration de Aujoulat I., Fonteyne G. & Pétré B. (21 Décembre 2022) REFORM P<sup>2</sup> - Rapport Intermédiaire. Woluwé-St-Lambert. Non publié.

La **première étape (analyse documentaire)** se base sur les informations disponibles sur les sites web des formations concernées. Ceux-ci ont été examinés de manière exhaustive pour un repérage systématique des cours spécifiquement dédiés à la prévention et à la promotion de la santé. L'intention primaire de cette analyse est de **documenter la visibilité** des enseignements de PPS dans les 7 filières retenues.

**Choix des filières** : Dans le cadre des réunions qui ont eu lieu au sein du *Cercle Formation Initiale* ainsi que dans *le Cercle de Gouvernance*, **quatre filières d'enseignement avaient été choisies** pour faire l'objet d'une analyse détaillée dans cette première partie de l'étude 3 : **médecine, infirmiers de 1ère ligne, pharmaciens d'officine et collaborateurs sociaux**. Ces filières ont été initialement choisies, car il s'agit des métiers dont l'objectif est de prodiguer des soins globaux à la population générale, selon une étude réalisée par la Fédération des Maisons Médicales en 2011<sup>2</sup>. Après réception des commentaires du comité de gestion du Fonds en date du 16/11/2022, il a été décidé d'étudier également **les filières de psychologie, kinésithérapie et diététique**. L'analyse des filières de kinésithérapie et diététique ne sera toutefois pas poursuivie dans la deuxième phase de l'étude 3 (Cf point 4. [Perspectives](#)).

---

<sup>2</sup> De Munck, P., Paligot, F., Barbosa, V., Heymans, I., Somasse E., Saint Amand, F., et al. (2011) Les métiers de demain de la première ligne de soins. Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement. Bruxelles.

## 2. Méthodologie

Les structures d'enseignement des différents métiers de la première ligne ont été repérées grâce aux informations disponibles sur le *guide social*<sup>3</sup>, sur le site du réseau SYNHERA<sup>4</sup>, les sites des institutions de formation et des connaissances des partenaires menant le travail. Le listing initialement établi par l'équipe de recherche du projet a été confronté au travail réalisé par l'une des chercheuses du projet Propeller pour triangulation et recherche d'une plus grande exhaustivité des sites de formation (Cf. [Annexe 1](#) : Liste des structures d'enseignement de FWB prises en considération dans ce travail).

Les programmes de chaque institution correspondant aux filières retenues (73 programmes au total) ont été analysés de la manière suivante : une recherche par mots-clés a été opérée, afin d'identifier les titres de cours recouvrant une thématique de PPS. Les **mots clés** utilisés sont : « promotion\* (de la santé) », « éducation\* (à/pour la santé ; thérapeutique du patient) », « prévention » et « santé communautaire ». Pour les termes marqués par \*, seul le premier mot était introduit pour la recherche documentaire. Nous avons étendu la recherche également au terme de « prophylaxie » couramment utilisé dans les filières infirmières. Notre choix de limiter cette première phase de recherche à ces mots-clés nous permet de réaliser l'inventaire de cours explicitement dédiés à la PPS. Ce repérage a été effectué sur base des **titres de cours**, tels qu'annoncés sur les sites web des programmes inclus pour l'analyse.

Chaque cours identifié a fait l'objet de la description suivante : titre du cours, nom de la structure d'enseignement, type d'enseignement (universitaire, haute école, promotion sociale), niveau d'étude (baccalauréat, master), type d'enseignement (Unité d'enseignement, cours, cours d'une unité d'enseignement), cours obligatoire ou facultatif, nombre de crédits et d'heures, pré- et co-requis.

Nous avons décidé de ne pas tenir compte des spécialisations pour les différentes filières, sauf pour la médecine où le métier de première ligne est porté par la médecine générale.

Toutes les données ont fait l'objet d'un **encodage systématique** sur Excel pour faciliter le travail descriptif (Cf. [Annexe 2](#) : Détail des résultats de l'examen des 7 filières).

Ce travail a été réparti comme suit :

- Kiné, Diététique et Psycho : Benoit Pétré, avec la contribution de ses collègues de l'ULiège
- Médecine et Pharmacie : Mariangela Fiorente (UCLouvain-RESO)
- Infirmier : Gabriel Dernier (Master en Santé Publique, UCLouvain)

---

<sup>3</sup><https://pro.guidesocial.be/formations/home.php>.

<sup>4</sup><https://www.synhera.be/>.

- Assistants sociaux : Brigitte Tumukunde (Master en Santé Publique, UCLouvain)

Les résultats de cette analyse sont présentés ci-après en deux parties. Dans une première partie, nous documentons de manière quantitative les éléments suivants :

- Nombre total de cours repérés par institution
- Pourcentage de programmes dispensant des cours de PPS dans chacune des filières
- Moyenne et médiane, par institution, des cours proposant un enseignement en PPS.
- Liste des mots-clés apparaissant dans les intitulés des cours
- Année d'enseignement des cours concernés
- Caractère obligatoire ou optionnel du cours
- Nombre de crédits et nombre d'heures des cours concernés
- Prérequis et co-requis des cours concernés

Dans une deuxième partie, nous présentons, filière par filière, une compilation des éléments contenus dans les différentes fiches descriptives des cours. NB. Il est à noter qu'à ce stade de notre travail, il s'agit d'une compilation dans une logique descriptive « additive » (= rendre compte de l'ensemble de ce qui figure sur les fiches descriptives des cours des différentes filières), qui n'a pas encore fait l'objet d'une analyse. Celle-ci sera effectuée dans la suite du projet pour enrichir le référentiel en cours d'élaboration.

### 3. Résultats

#### 3.1. Résultats quantitatifs : nombre et volume des cours par filière

##### 3.1.1. Pour la filière de soins infirmiers

En FWB, l'accès à l'exercice des soins infirmiers se réalise par deux niveaux de diplômes distincts : le bachelier « Infirmier responsable de soins généraux » et le brevet d'infirmier-ère hospitalier-ère. Il y a donc deux voies pour la formation initiale des infirmiers en FWB. De plus, le choix est laissé aux étudiants de suivre les cours en plein exercice ou en promotion sociale, ce qui distingue encore deux types d'écoles au sein de ces deux diplômes.

Le nouveau master en Sciences infirmières est également pris en compte dans cette analyse.

##### a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Plein exercice

Onze structures d'enseignement ont été repérées dans cette section comme préparant au métier d'infirmier en FWB. Un total de 59 cours ont été identifiés pour ces 11 structures (minimum 2 cours par école, maximum 9 cours pour une école). Il y a 47 cours (et 12 UE), qui ont été identifiés. **Toutes les structures dispensant le bachelier en plein exercice (soit 100 %) dispensent donc des cours de PPS.**

- La moyenne, par institution (n = 11), du **nombre de cours** proposant un enseignement en PPS, est de 5,36 cours.
- La médiane, par institution (n = 11), est de 5 cours

Les **mots clés** (n = 64) qui ressortent dans les titres de cours/UE utilisés sont :

- « éducation (à/pour la santé ; thérapeutique) » : 31 occurrences,
- « promotion » de la santé : 12 occurrences
- « prophylaxie » : 12 occurrences,
- « prévention » (5 occurrences),
- « Santé Communautaire » (4 occurrences).

En ce qui concerne **l'année d'étude**, ces enseignements (n = 59) sont donnés :

- en 1<sup>ère</sup> année de baccalauréat pour 23 cours.
- en 2<sup>ième</sup> année de baccalauréat pour 18 cours.
- en 3<sup>ième</sup> année de baccalauréat pour 16 cours.
- en 4<sup>ième</sup> année de baccalauréat pour 2 cours.

**Tous les cours sont obligatoires.**

**Nombre de crédits** (n = 40 (informations manquantes pour 19 cours)) :La moyenne du nombre de crédits attribués à ces cours/UE est de 2,37 ECTS.

- La médiane du nombre de crédits attribués à ces cours/UE est de 2 ECTS.

**Nombre d'heures de cours**

Le nombre d'heures de cours varie de 2h à 135h avec une moyenne à 23,33h (n = 52 cours, informations manquantes pour 7 cours).

**Pré et co-requis** : Parmi les cours identifiés, deux demandent un prérequis (intitulés "Les fondements 2" et "Eclairage multidisciplinaire sur des problématiques santé 1") et 6 cours demandent un corequis (intitulés : "Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients", "AIP 1.1", "Eclairage multidisciplinaire sur des problématiques santé 2", "Soins aux personnes en situation aiguë et/ou chronique (partie1)". (Informations manquantes pour un établissement). Pour plus de précision, voir [l'annexe 2](#).

- b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Promotion sociale

**Quatre structures** d'enseignement ont été repérées dans cette section comme préparant au métier d'infirmier en FWB.

Un total de **16 cours** a été identifié pour ces 4 structures (4 cours par écoles), soit 100% des structures dispensant le bachelier en promotion sociale.

Il y a 12 cours et 4 UE qui ont été identifiés.

- La moyenne, par institution, des cours proposés est de 4
- La médiane, par institution, des cours proposés est de 4

Les **mots clés** (n = 16) qui ressortent dans les titres de cours utilisés sont :

- « éducation » (à la santé/pour la santé) : 8 occurrences.
- « promotion » de la santé : 4 occurrences
- prophylaxie » : 4 occurrences chacun.

Aucune occurrence pour les mots clés suivants : « prévention » et « Santé Communautaire ».

Quant aux **années d'enseignement**, ces enseignements (n = 16) sont donnés :

- en 1<sup>ère</sup> année de baccalauréat en promotion sociale pour 4.

- en 4<sup>ème</sup> année de baccalauréat en promotion sociale pour 12.

Aucun enseignement n'est donné dans les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années de baccalauréat en promotion sociale.

**Tous les cours sont obligatoires.**

**Nombre de crédits** (n = 8 (informations manquantes pour 8 cours/UE)) :

- La moyenne du nombre de crédits attribués est de 4 ECTS,
- La médiane du nombre de crédits attribués est de 4 ECTS

**Nombre d'heures de cours :**

Le nombre d'heures de cours varie de 12h à 72h avec une moyenne à 34h (n = 16 cours)

**Prérequis et co-réquis :** Dans les cours sectionnés, aucun co-réquis et prérequis ne se retrouvent dans l'enseignement du bachelier en promotions sociale. (Cf. [Annexe 2](#) Détail des résultats de l'examen des 7 filières.)

c) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Brevet – Plein exercice

**Quinze structures** d'enseignement ont été repérées dans cette section comme préparant au métier d'infirmier en FWB. Les informations sont manquantes pour 3 structures. **Un total de 37 cours a été identifié pour les 12 structures restantes** (minimum 1 cours par école, maximum 4 cours pour une école). Soit 100% des 12 structures dispensant le brevet en plein exercice et pour lesquelles l'information recherchée est affichée sur le site web.

- La moyenne, par institution (n=12), des cours proposés est de 3
- La médiane, par institution (n = 12), de cours proposés est de 3,08

Les **mots clés** (n = 52) qui ressortent dans les titres de cours utilisés sont :

- « éducation » (à/pour la santé) : 22 occurrences,
- « promotion » de la santé : 15 occurrences
- « prophylaxie » : 15 occurrences

Aucune occurrence pour les mots clés suivants : « prévention » et « Santé Communautaire ».

Ces enseignements (n = 37) sont donnés :

- en 1<sup>ère</sup> année de brevet pour 6
- en 2<sup>ème</sup> année de brevet pour 17
- en 3<sup>ème</sup> année de brevet pour 14

Aucun enseignement n'est donné dans l'année suivante : 3<sup>ème</sup> complémentaire de brevet.

**Tous les cours sont obligatoires.**

L'enseignement du Brevet est issu de l'enseignement secondaire de la FWB, le système de crédit (ECTS) ne s'applique pas dans ce cas-ci.

Les informations permettant les calculs d'heures ne sont pas disponibles.

**Prérequis et co-réquis :** Dans les cours sectionnés, aucun co-réquis et prérequis ne se retrouvent dans l'enseignement du brevet. (Cf. [Annexe 2](#) : Détail des résultats de l'examen des 7 filières)

- d) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Brevet – Promotion Sociale

Une structure d'enseignement a été repérée dans cette section comme préparant au métier d'infirmier en FWB. Aucune information n'est disponible concernant le programme des cours.

- e) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master en Sciences Infirmières

**Quatre consortiums** ont été repérées dans cette section comme préparant au métier d'infirmier en FWB. Un total de **13 cours ont été identifiés pour ces 4 consortiums** / structures (minimum 2 cours par école / consortium, maximum 4 cours pour une école/ consortium), soit un total de **100% des consortium dispensant le Master en Sciences Infirmières.**

- La moyenne des cours proposés, par institution (n=13), est de 3,25
- La médiane de cours/UE, par institution (n = 13), proposés est de 3,5

Les mots clés (n = 14) qui ressortent dans les titres de cours / UE utilisés sont :

- « éducation » (à/pour la santé/thérapeutique) : 9 occurrences,
- « promotion » de la santé : 5 occurrences

Aucune occurrence pour les mots clés suivants : « prévention », « prophylaxie » et « santé communautaire ».

En ce qui concerne **l'année d'enseignement**, ces enseignements (n = 13) sont donnés :

- en 1<sup>ère</sup> année de master pour 8.
- en 2<sup>ème</sup> année de master pour 5.

**Tous les cours / UE sont obligatoires.**

**Nombre de crédits** (n = 12, informations manquantes pour 1 cours) :

- La moyenne du nombre de crédits attribués ces cours est de 3,92 ECTS
- La médiane du nombre de crédits attribués ces cours est de 4 ECTS

### **Nombre d'heures**

Le nombre d'heures de cours varie de 30h à 50h avec une moyenne à 34,44h.(n = 9, informations manquantes pour 4 cours).

**Prérequis et co-réquis** : Dans les cours sectionnés, aucun prérequis et co-requis ne se retrouvent dans l'enseignement du Mster en Sciences Infirmières (informations manquantes pour un consortium et un établissement). (Cf. [Annexe 2](#) : Détail des résultats de l'examen des 7 filières)

#### 3.1.2. Pour la filière de Médecine

##### a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier

**Cinq structures d'enseignement en FWB** ont été repérées comme préparant au métier de Médecine. Dans ces 5 structures d'enseignement en FWB préparant au métier de Médecine, aucun des mots-clés énoncés en haut n'ont été repérés dans les bacheliers.

##### b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master

**Trois structures d'enseignement en FWB** ont donc été repérées pour le Master commun.

Un total de **deux cours** ont été identifiés pour les trois structures d'enseignement en FWB préparant au Master de Médecine (tronc commun). Ces deux cours sont dispensés dans le même programme ce qui signifie que 33,3% de programmes dispensant des cours de PPS dans la filière de Médecine (Master, tronc commun) proposent un enseignement en PPS.

Le **mot-clé** qui ressort dans le titre des deux cours est :

- « éducation » (à/pour la santé/thérapeutique) : 2 occurrences.

Ces enseignements (n = 2) sont donnés :

- en 2<sup>ème</sup> année de master de médecine (tronc commun) pour 1 cours.
- en 3<sup>ème</sup> année de master de médecine (tronc commun) pour l'autre cours.

**Ces cours sont optionnels.**

**Nombre de crédits** : Le nombre de crédits attribués à ces deux cours est de 2,00 ECTS.

**Nombre d'heures** : Le nombre d'heures de ces deux cours est de 15h, par cours.

**Prérequis et co-réquis** : Dans les cours sectionnés, aucun prérequis et co-requis ne se retrouvent dans l'enseignement du Master en Médecine (tronc commun). (Cf. [Annexe 2](#) : Détail des résultats de l'examen des 7 filières)

- c) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master de Spécialisation en Médecine Générale

**Trois structures d'enseignement en FWB** ont donc été repérées pour le Master de spécialisation en Médecine Générale. Dans ces trois structures d'enseignement en FWB préparant au métier de Médecin Généraliste, aucun des mots-clés énoncés précédemment n'a été repéré.

### 3.1.3. Pour la filière de Pharmacie

- a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier

**Quatre structures** d'enseignement en FWB ont été repérées comme préparant au métier de Pharmacien d'officine. Dans ces structures d'enseignement en FWB préparant au métier de Pharmacien d'officine, **aucun des mots-clés énoncés précédemment n'a été repéré** dans les bacheliers de Pharmacie.

- b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Master

**Quatre structures** d'enseignement en FWB ont été repérées comme préparant au métier de Pharmacien. Dans ces structures d'enseignement en FWB préparant au métier de Pharmacien d'officine, **aucun des mots-clés énoncés en haut n'a été repéré** dans les Masters en Sciences pharmaceutiques. (Cf. Annexe 2 Examen des 7 filières)

### 3.1.4. Pour la filière de Kinésithérapie

**Neuf structures** d'enseignement ont été repérées comme préparant au métier de kinésithérapeute en FWB. On retrouve **au moins un cours dédié à la PSS dans 5 de ces 9 structures. Un total de 10 cours a été identifié pour ces 5 structures** (minimum 1 cours - maximum 3 cours par structure), soit 55% de programmes dispensant des cours de PPS dans la filière de Kinésithérapie.

- La moyenne et la médiane des cours proposés, institution, est de 2 (n = 5).

Les **mots-clés** (n=10) qui ressortent dans les titres de cours utilisés sont :

- « éducation » (à/pour la santé/thérapeutique) : 7 occurrences
- « prévention » : 2 occurrences
- « promotion » de la santé : 1 occurrence.

Ces enseignements (n=9) sont donnés :

- en 1<sup>ème</sup> année de baccalauréat pour 4.

- en 3<sup>ème</sup> année de baccalauréat pour 1.
- en 1<sup>ère</sup> de master pour 5.

**Huit de ces cours sont obligatoires** (pour 2 cours à option).

**Nombre de crédits** : La médiane du nombre de crédits attribués ces cours est de 2,5 ECTS. La moyenne du nombre de crédits est de 2,7 ECTS.

**Nombre d'heures** : Le nombre d'heures de cours varie de 12h à 46h avec une moyenne à 26,3h.

**Prérequis et co-requis** : Quatre cours présentent des prérequis et un cours présente un co-requis (« fondement de l'ergonomie », « ergonomie et réadaptation », « anatomie et biomécanique fonctionnelle », « approche multidisciplinaire de l'appareil locomoteur », « musculosquelettique », « raisonnement clinique et modèle biopsychosocial »). Ceux-ci tous liés à des aspects techniques ou biomédicaux de la maladie à l'exception d'un cours ouvrant sur le « modèle biopsychosocial ». (Cf. [Annexe 2](#) Détail des résultats de l'examen des 7 filières).

### 3.1.5. Pour la filière de Psychologie

**Quatre structures** d'enseignement universitaire ont été repérées comme préparant au métier de psychologue en FWB. Vu le nombre restreint de structures identifiées pour cette filière ainsi que du nombre de cours identifiés, les niveaux bachelier et master de la formation seront traités de manière indifférenciée.

On retrouve au moins un cours dédié à la PSS dans 2 de ces 4 structures soit un total de 50% de programmes dispensant des cours de PPS dans la filière de Psychologie. Un total de 3 cours a été identifié pour ces 2 structures (minimum 1 - maximum 2 cours par programme).

Le seul mot-clé (trois occurrences) qui ressort dans les titres de cours utilisé est « prévention ».

Ces enseignements (n=3) sont donnés :

- en 3<sup>ème</sup> année de baccalauréat pour 1 programme.
- en 1<sup>ère</sup> année de master pour 2 pour un autre programme .

**Ces trois cours sont optionnels.**

**Nombre de crédits et d'heures de cours** : Le nombre de crédits et d'heure attribués à ces cours est toujours le même : 4 ECTS et 30h de cours.

**Prérequis et co-réquis** : Dans les cours identifiés, aucun prérequis et co-réquis ne se retrouvent dans l'enseignement de Psychologie. (Cf. [Annexe 2](#) Détail des résultats de l'examen des 7 filières).

### 3.1.6. Pour la filière de Diététique

**Quatre structures** d'enseignement ont été repérées comme préparant au métier de diététicien en FWB. On retrouve au moins un cours dédié à la PSS dans ces 4 structures soit un total de 100% de programmes dispensant des cours de PSS dans la filière de Diététique.. Un **total de neuf cours** a été identifié pour ces 4 structures (minimum 1 cours par filière, maximum 5 cours pour une filière),

- La moyenne des cours proposés, par institution, est de 2,3 (n = 4).
- La médiane de cours/UE, par institution, proposés est de 1,5 (n = 4).

Le **mots-clés** (n=9) qui ressortent dans les titres de cours utilisés sont :

- « éducation » (à/pour/thérapeutique) : 7 occurrences
- « prévention » : 2 occurrences.

Ces enseignements (n=9) sont donnés :

- en 1<sup>ère</sup> année (2 cours) de baccalauréat.
- en 2<sup>ème</sup> année (5 cours) de baccalauréat.
- en 3<sup>ème</sup> année (2 cours) de baccalauréat.

Ce sont tous des cours à obligatoires.

**Nombre de crédits** : La médiane et la moyenne du nombre de crédits attribués ces cours est de 3 ECTS.

**Nombre d'heures** : Le nombre d'heures de cours varie entre 30h et 10h avec une moyenne à 13,7h.

**Prérequis et co-requis** : Quatre cours présentent des prérequis et 2 cours des corequis. Ceux-ci concernent tous des aspects techniques ou biomédicaux de la santé (« Méthodologie appliquée à la Diététique », « Nutrition et Diététique », « Biologie Humaine », « Biochimie », « Pathologie générale », « Démarche de Soins Diététiques », « Obésité : Physiopathologie, Nutrition et Diététique clinique », « Technologie Culinaire appliquée à la Diététique et à la Collectivité: Théorie ») , à l'exception d'un cours sur les « sciences humaines », déjà répertorié dans notre cadastre. (Cf. [Annexe 2](#) Détail des résultats de l'examen des 7 filières).

### 3.1.7. Pour la filière d'Assistants sociaux

**Onze structures** d'enseignement ont été repérées comme préparant au métier d'assistant social en FW. Neuf structures d'enseignement préparent au métier d'assistant social en plein exercice en FWB et deux structures d'enseignement préparent au métier d'assistant social en promotion sociale en FWB.

a) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Plein exercice

Un total de **3 cours** dédiés à la PPS ont été identifiés dans 2 structures parmi les 9 structures de formation de plein exercice, soit un total de 22% de programmes dispensant des cours de PPS dans la filière d'Assistants sociaux en plein exercice.

Le **mots-clés** (n=3) qui ressortent dans les titres de cours utilisés sont :

- « prévention » : 1 occurrence.
- « éducation » (à/pour la santé/thérapeutique) : 1 occurrence.
- « santé communautaire » : 1 occurrence.

Ces enseignements sont donnés :

- en 3<sup>ème</sup> année (1 cours)
- en 2<sup>ème</sup> année (1 cours)
- en 1<sup>ère</sup> année (1 cours)

**Ces cours sont obligatoires.**

**Nombre de crédits** : La médiane du nombre de crédits attribués ces cours est de 3 ECTS.

**Nombre d'heures** : Le nombre d'heures de cours varie de 15h à 45h avec une moyenne de 28h.

**Prérequis et co-réquis** : Seulement un cours intitulé « Prévention des assuétudes » a un co-réquis qui s'appelle « Intégration professionnelle. »

b) Inventaire de cours de PPS dispensés dans les programmes de Bachelier – Promotion Sociale

Dans les structures d'enseignement de Promotion Sociale préparant au métier d'assistant social en FWB, aucun des mots-clés énoncés n'a été repéré.

## 3.2. Résultats qualitatifs : compilation des fiches descriptives des cours

Pour chacune des filières choisies (au nombre de 7), nous présentons ci-après une compilation des informations figurant dans les fiches descriptives trouvées, concernant : les acquis d'apprentissage visés, les contenus enseignés, les méthodes d'enseignement, les méthodes d'évaluation. Nous rappelons qu'à ce stade de notre travail, nous présentons une compilation « brute » (descriptive), sans analyse ni regroupements. Cela sera fait dans une prochaine étape de notre travail.

### 3.2.1. Pour la filière de soins infirmiers

La compilation des fiches nous permet d'identifier la diversité des contenus suivants :

#### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES/OBJECTIFS DU COURS**

- Évaluer la situation de santé du client et proposer des interventions visant à prévenir ou maintenir la santé du client.
- L'infirmier(e) ayant des compétences en promotion de la santé (information-éducation), ce cours lui permet aussi d'informer en matière de contraception, d'hygiène de la grossesse et d'infections sexuellement transmissibles.
- Maîtriser et faire les liens utiles avec les matières : Puériculture, Éducation pour la santé, Nutrition et diététique.
- Analyser les besoins éducatifs de son client, définir les concepts : santé/maladie/santé publique, représentation, information/éducation, prévention/promotion de la santé, éducation pour la santé/éducation du patient, empowerment, nudging, relation éducative, intervention en éducation, diagnostic éducationnel, comportement de santé, et identifier les facteurs influençant les comportements de santé, faire les liens entre les représentations, les comportements de santé et les facteurs d'influence, illustrer les étapes de la démarche éducative, distinguer l'information de l'éducation.
- Appliquer les fondements théoriques de la démarche éducative dans une situation emblématique liée à l'endocrinologie, sélectionner des supports d'information et/ou d'éducation pertinents et utiliser des outils spécifiques d'information.
- Argumenter le diagnostic éducatif et le projet de soin cogéré avec le client, son entourage ou une collectivité.
- Développer la participation en santé, le partenariat, la négociation et l'empowerment des patient.es et de leur entourage.

- Cerner et expliciter des compétences professionnelles permettant de se situer comme acteur de santé publique, proposer une intervention en tant qu'acteur de santé publique dans une perspective de la promotion de la santé, définir l'EPS/ETP dans le champ de la promotion à la santé en Belgique, réaliser un diagnostic éducatif en tenant compte du contexte personnel du patient/de la population, acquérir une méthodologie en EPS/ETP et pouvoir argumenter ses choix concernant le type d'intervention et l'évaluation de celle-ci, maîtriser les bases de la pédagogie en vue de pratiquer l'EPS/ETP, spécifier les outils visant à développer les savoir-faire et savoir-être en EPS/ETP, à l'aide de ces outils et dans une démarche de recherche scientifique, analyser ses pratiques et adapter sa posture soignante au contexte de l'EPS/ETP et en regard des théories en soins infirmiers, préparer et présenter un projet d'intervention en d'EPS/ETP.
- Mener un entretien éducatif, développer l'empowerment de la personne dans sa qualité de vie, mettre en œuvre des activités éducatives en partenariat avec la personne.
- Définir la promotion à la santé et son champ d'action au niveau de la santé publique, comprendre les différentes approches individuelles et populationnelles en promotion de la santé (prévention et éducation), pouvoir mettre en lien les différents déterminants de la santé en regard d'une situation clinique, identifier et expliquer les inégalités de santé et les stratégies pour y faire face en regard de la charte d'Ottawa, expliquer l'intérêt des différents concepts abordés et les mettre en lien dans le champ de la promotion de la santé, à la lumière des résultats de la recherche scientifique, utiliser et argumenter les modèles psychologiques de base en psychologie de la santé, relatifs aux comportements en santé dans le champ de la promotion à la santé, utiliser les bases en communication thérapeutique, expliquer et mobiliser les théories en soins infirmiers.

<b>CONTENUS</b>
-----------------

- La prévention, l'éducation pour la santé, l'éducation du patient, la promotion de la santé, l'empowerment, la démarche éducative, les comportements de santé.
- Démarche éducative appliquée au patient diabétique, la littératie en santé, le nudging et les supports de l'éducation.
- Méthodologie de l'intervention éducative, apports des neurosciences en promotion de la santé.
- Citer les institutions et organismes qui ont la prévention dans leurs compétences et d'expliquer leurs finalités, de définir le concept de prévention, ses objectifs, ses champs d'activité (hospitalier et extrahospitalier, d'identifier les risques liés à la pratique infirmière et d'expliquer les mesures à mettre en place pour assurer la prévention des infections et la sécurité, tant de lui-même que des tiers.

- Identifier et de décrire ses contributions et ses actions dans le cadre de la construction d'un projet d'éducation thérapeutique, décrire le processus d'apprentissage, les méthodes et les stratégies éducatives qui rendent un individu acteur pour le maintien ou la restauration de sa santé
- Identifier des besoins éducatifs en soins infirmiers, développer une méthode de travail et transmettre les connaissances nécessaires permettant de mener à terme une action éducative, soit destinée à des collègues, soit à des étudiants, soit destinée à des bénéficiaires de soins, identifier des ressources et des moyens disponibles à la réalisation d'un projet d'éducation à la santé dans le système de santé belge, élaborer un projet d'éducation à la santé pour un groupe de personnes bien caractérisé en suivant une méthodologie logique et rigoureuse.
- Se situer en tant qu'acteur de santé publique au travers de propositions d'actions de promotion de la santé répondant aux besoins de populations cibles, de proposer des stratégies en vue de promouvoir la sécurité de l'environnement.
- Base en EPS/ETP (diagnostic éducatif), communication en EPS/ETP, notions de base en entretien motivationnel, outils internes et externes en EPS/ETP, stratégie en ETP/EPS, échelles d'évaluation en promotion à la santé, développement, implémentation et évaluation d'une démarche en ETP.

#### **MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT**

- Cours magistral avec apport de schémas, de photos, de séquences vidéo, de résumés d'articles scientifiques, approche intégrée par exercices,
- Méthodes actives et participatives
- Journée de formation obligatoire et travail personnel réflexif d'intégration des compétences.
- Interventions d'experts, de patients-partenaires, travaux de groupe sur base de la littérature et débats, analyse de cas cliniques et mise en lien théorie-pratique, jeux de rôles, quizz et questions-réponses.
- Séances d'intervision, suivi individuel, temps de travail autonome prévu à l'horaire

#### **METHODES D'EVALUATION**

Pas d'information précise à ce sujet.

### 3.2.2. Pour la filière de Médecine

La compilation de la fiche du cours « Education du patient à sa maladie », nous permet d'identifier les éléments suivants :

#### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES/OBJECTIFS DU COURS**

Les étudiants seront amenés à :

- Appréhender les fondements de l'éducation du patient à sa maladie
- Prendre conscience des enjeux de l'accompagnement des personnes vivant avec une maladie chronique
- S'ouvrir au processus systémique qu'est l'éducation thérapeutique du patient (ETP)

#### **CONTENUS**

- Littérature en santé
- Place des aidants proches
- Ajustement des aspects psycho-sociaux liés à la maladie
- Entretien motivationnel
- Vécu de la maladie chronique et son accompagnement
- Patient partenaire

#### **METHODES D'ENSEIGNEMENT**

- Interaction
- Travail sur les représentations, jeux de rôle, exercices sur base de l'entretien motivationnel

#### **METHODES D'EVALUATION**

Des groupes de 4 étudiants seront constitués. Lors de l'avant dernier cours, chaque groupe travaillera sur une situation clinique rencontrée lors d'un stage (et soumise à l'approbation des enseignants) ou, si besoin, proposée par les enseignants. Chaque groupe présentera (lors du dernier cours) le résultat de son travail sous forme d'un power point qui sera discuté collectivement. Ce travail et la présentation seront évalués par les enseignants.

### 3.2.3. Pour la filière de Pharmacie

Comme dit précédemment, dans les structures d'enseignement en FWB préparant au métier de Pharmacien d'officine, aucun des mots-clés recherchés n'a été repéré, ni dans les bacheliers, ni dans les Master en Pharmacie.

### 3.2.4. Pour la filière de Kinésithérapie

La compilation des fiches nous permet d'identifier la diversité des contenus suivants :

<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES/OBJECTIFS DU COURS</b>
--

- L'étudiant disposera d'une connaissance des approches actuelles de prévention d'un certain nombre de pathologies liées à la vie professionnelle, envisagées dans un cadre bio-psycho-social.
- Il disposera de la connaissance théorique et pratique permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques.
- L'étudiant comprendra l'utilité des activités physiques et sportives dans le cadre d'une prévention primaire. Il connaîtra les mécanismes qui engendrent un effet protecteur vis-à-vis de certaines maladies et possèdera les connaissances théoriques nécessaires pour justifier et optimiser ses interventions.
- Il sera en outre capable de cerner les applications thérapeutiques de la pratique d'une activité physique ou sportive par les personnes présentant certaines maladies chroniques ou des déficiences sensori-motrices ou physiologiques (prévention secondaire et tertiaire). Il saura évaluer la pertinence de l'utilisation d'une activité physique ou sportive dans une perspective de ré-entraînement à l'effort (recommandations et contre-indications, effets immédiats de la pratique, effets de l'entraînement à plus long terme, recommandations pour la programmation d'activités).
- L'étudiant sera capable de promouvoir la santé et les activités physiques
- L'étudiant sera capable d'adapter ses actions/propos à chaque personne dans le cadre de la promotion de la santé/activité physique
- Être capable d'aborder un patient/client de façon optimale
- Améliorer ses capacités de communication
- Améliorer ses capacités pour générer une alliance thérapeutique
- Adopter une relation adéquate avec le patient/client
- Maîtriser les bases de l'entretien motivationnel
- Améliorer l'attitude adoptée et ses réactions dans une situation complexe

- Améliorer ses connaissances de la psychologie de la douleur
- Maitriser le concept et les règles de base de l'éducation thérapeutique
- Être capable d'expliquer la douleur chronique à un patient
- L'objectif de ce cours est d'apporter à l'étudiant les éléments lui permettant de réaliser une approche préventive et thérapeutique en relation avec la personne âgée qui soit réalisée de la manière la plus réfléchie possible :
- Décrire les concepts d'éducation pour la santé et les niveaux de prévention en santé;
- Formuler des conseils alimentaires à un patient bien portant
- Eduquer le patient dans une perspective de promotion de la santé.
- Intégrer, dans la construction de son intervention, l'éducation thérapeutique du patient.
- Poser un diagnostic kinésithérapeutique, dans le cadre d'un raisonnement clinique fondé sur l'évaluation fonctionnelle d'une situation clinique complexe et/ou présentant un certain degré d'incertitude, dans une perspective biopsychosociale.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer de manière réflexive un processus d'intervention kinésithérapeutique d'ordre curatif, préventif ou éducatif visant une autonomie progressive du patient.
- Co-construire un partenariat de soins avec le patient et participer à la promotion de la santé.
- Etablir une communication respectueuse empathique et personnalisée avec les personnes prises en charge et leur entourage.
- Rédiger et communiquer des rapports de ses prises en charge, dans un contexte de collaboration pluridisciplinaire.

<b>CONTENUS</b>
-----------------

- Théories de base de la communication pour l'élaboration de séances d'information à la santé.
- Place de l'activité physique dans la prévention et la thérapie des principales maladies chroniques : bénéfiques, risques et adaptations
- Promotion de la santé et de l'activité physique
- La relation/alliance thérapeutique
- L'approche centrée sur le patient
- Le modèle Calgary-Cambridge
- Les techniques d'entretien motivationnel (ambivalence, balance décisionnelle, reflet, résumé, ...)
- L'importance de l'empathie
- Les réactions à adopter lors de diverses situations cliniques

- Les prises en charges psychologiques/cognitivo-comportementales
- L'éducation thérapeutique
- L'éducation à la neurophysiologie de la douleur pour les patients souffrant de douleurs chroniques
- Les particularités de l'éducation thérapeutique des patients concernés
- Effet préventif de l'activité physique chez la personne âgée
- Définition de la notion de santé et de sa prévention.
- Les composantes d'une bonne hygiène de vie, particulièrement en matière de nutrition, diététique et sommeil.
- Les composants d'une bonne santé tels que la condition physique, la manutention
- Les notions théoriques en matière d'éducation à la santé et de premiers soins

#### **MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT**

- Cours magistraux
- Discussions
- Exercices
- Travaux de groupe (et présentation)
- Vidéos
- Démonstrations
- Travaux de synthèse de la littérature scientifique
- Apprentissage par problème
- Etude de cas

#### **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

- Travail (de groupe)
- Examen oral
- Examen écrit (QCM, questions ouvertes, épreuve intégrée)
- Etude de cas

### 3.2.5. Pour la filière de Psychologie

La compilation des fiches nous permet d'identifier la diversité des contenus suivants :

<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES/OBJECTIFS DU COURS</b>
--

L'objectif de ce cours est de maîtriser et intégrer des théories, résultats de recherche, stratégies, méthodes et outils relevant de la psychologie de la santé, en vue d'analyser des questions approfondies sur les facteurs psychologiques et comportementaux liés à la santé physique des individus ou dans la population, d'identifier des interventions efficaces face aux situations de maladie ou à la prévention, et de sélectionner des stratégies d'intervention appropriées.

- L'étudiant devra être capable d'analyser les facteurs psychologiques et comportementaux liés à un problème de santé d'un individu ou dans la population en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie de la santé (A2).
- Pour cela, il devra maîtriser et intégrer les concepts de psychologie de la santé (A1), et utiliser ces infos pour modéliser les facteurs psychologiques et comportementaux pertinents au problème posé (A2). De plus, il devra s'approprier des outils afin de recueillir des informations complémentaires en vue d'affiner son analyse et/ou diagnostic (A2).
- Sur base de son analyse, l'étudiant devra être capable d'identifier des interventions pertinentes face au problème en tenant compte de son analyse et des enjeux divers (e.g., sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels) (B2), de discerner les spécificités d'une approche d'analyse et d'intervention scientifique plutôt que relevant du sens commun (E2), et d'explicitier la méthodologie liée à la planification, la réalisation et l'évaluation de l'efficacité de l'intervention proposée.
- L'étudiant devra être capable d'analyser la contribution des facteurs comportementaux aux problématiques qui se manifestent dans la santé publique, en référence aux théories psychologiques et des données empiriques disponibles (B1). Sur base de son analyse, il/elle devra être capable d'identifier les facteurs psychologiques et environnementaux principaux qui prédisposent, suscitent et maintiennent le comportement concerné, ainsi que des interventions pertinentes pour changer ces facteurs et prévenir les problématiques de santé en tenant compte de son analyse et des enjeux divers (B2), et d'explicitier la méthodologie liée à la planification, la réalisation et l'évaluation de l'efficacité de l'intervention proposée. L'étudiant devra enfin être capable de communiquer de manière claire, précise et structurée le résultat de ses observations, son analyse de la situation et le plan d'intervention qu'il propose (C1-C2).

- Au terme de cette séquence de cours, l'étudiant aura une meilleure représentation des prises en charge et de leurs bénéfices attendus.
- Il disposera de connaissances issues de la psychologie de la santé lui permettant de comprendre les enjeux - par exemple - de l'importance des activités de prévention et de dépistage.

#### **MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT**

- Conférences magistrales.
- Lecture et présentation d'articles scientifiques.
- Travail de planification d'un projet de prévention.

#### **CONTENUS**

- La relation entre le praticien et le patient.
- L'inclusion du conjoint dans le traitement des maladies chroniques.
- L'autogestion des maladies chroniques.
- L'intervention en psychologie de la santé auprès des patients des minorités culturelles.
- La planification, mise en œuvre et évaluation des interventions de changement de comportement.
- La promotion de la santé axée sur l'environnement (école, entreprise, municipalité').
- Les inégalités en matière de la santé.
- La promotion de la santé auprès les personnes âgées.
- La promotion de la santé auprès des enfants.
- La promotion de la santé mentale.
- Problèmes de la santé physique ou mentale et santé sexuelle (telle que définie par l'OMS) qui sont partiellement ou principalement déterminés par le style de vie.
- Éléments comportementaux pour comprendre la participation au dépistage (de cancer, d'hypertension artérielle, du diabète type 2) et à la vaccination, le don du sang, la prévention du tabagisme et de l'abus des substances, la promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique, et la promotion de la santé mentale et sexuelle.
- Principales activités cliniques (prévention, dépistage, intervention courte) qui sont en lien avec les psychologues de première ligne, les psychologues cliniciens et les orthopédagogues cliniciens
- Notions de multidisciplinarité tant en lien avec les autres professionnels de la santé que les patients partenaires.

#### **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

- Réalisation d'un projet individuel.
- Travail de groupe.
- Examen écrit (QCM).
- Evaluation orale.

### 3.2.6. Pour la filière de Diététique

La compilation des fiches nous permet d'identifier la diversité des contenus suivants :

<b>ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES/OBJECTIFS DU COURS</b>
--

- Aborder la démarche de soin diététique d'un patient en passant par l'évaluation, le diagnostic et l'intervention nutritionnelle
- Planifier et argumenter de manière adéquate et scientifique les objectifs nutritionnels et les interventions diététiques adaptés aux pathologies, aux caractéristiques du patient ainsi qu'à son environnement.
- Formuler des conseils diététiques adaptés ou conseiller des produits alimentaires adaptés.
- Collecter des informations à propos d'un thème donné en lien avec l'alimentation, la diététique et la nutrition humaines.
- Réaliser une évaluation nutritionnelle et diététique pour un individu ou un groupe.
- Poser un diagnostic nutritionnel et diététique.
- Développer une intervention nutritionnelle et diététique.
- Concevoir une démarche de soins diététiques.
- Définir, rédiger et argumenter le diagnostic diététique spécifique à la situation clinique rencontrée.
- Sélectionner, argumenter et documenter de manière adéquate et scientifique les interventions nutritionnelles adaptées aux pathologies, aux caractéristiques du patient ainsi qu'à son environnement.
- Concevoir une démarche de soin diététique complète pour une personne à risque de dénutrition ou dénutrie (ce qui suppose notamment la conception de préparations culinaires à textures modifiées et/ou enrichies et la connaissance des produits d'assistance nutritionnelle)
- Concevoir une démarche de soins diététiques
- Expliquer l'acquisition des préférences et des habitudes alimentaires depuis l'enfance.
- Décrire les facteurs psychologiques, sociaux, environnementaux, biologiques et relatifs à l'apprentissage, qui influencent la prise alimentaire.
- Identifier la culture et les traditions alimentaires ainsi que les principes nutritionnels sous-jacents.

- Décrire l'impact des aspects psychologiques, sociologiques, culturels, philosophiques et éducatifs sur l'adoption de comportements alimentaires.
- Définir les concepts de base en éducation pour la santé.
- Situer l'éducation pour la santé dans la Promotion de la santé.
- Rédiger des conseils alimentaires ou diététiques à destination de patients/clients.
- Communiquer un message en lien avec l'alimentation, la diététique et nutrition humaines en appliquant les étapes de la communication
- Conduire une relation professionnelle avec un autre professionnel ou un patient/client, en respectant les règles éthiques et déontologiques en vigueur
- Élaborer des stratégies nutritionnelles et diététiques dans un cadre de promotion de la santé
- Définir les concepts centraux évoqués au cours comme la relation d'aide, la communication verbale, la communication non verbale, l'entretien motivationnel, les émotions et les difficultés émotionnelles.
- Développer des connaissances et des compétences pratiques de base sur la relation d'aide dans le contexte des consultations diététiques
- Analyser de manière critique la relation d'aide dans le contexte de la consultation diététique
- Interagir avec les pairs afin d'affiner son analyse de la situation et remettre ses réflexions/décisions en question
- Développer un questionnement éthique et déontologique
- Rédiger des objectifs éducatifs
- Conduire une relation professionnelle avec un autre professionnel ou un patient/client, en respectant les règles éthiques et déontologiques en vigueur AAT11
- Élaborer des stratégies nutritionnelles et diététiques dans un cadre de promotion de la santé
- Communiquer un message en lien avec l'alimentation, la diététique et nutrition humaines en appliquant les étapes de la communication
- Élaborer des stratégies nutritionnelles et diététiques dans un cadre de promotion de la santé
- Présenter clairement à d'autres étudiants ou professionnels issus d'une discipline différente le rôle du diététicien dans une problématique particulière concernant l'alimentation, la diététique et la nutrition humaines.
- Concevoir un outil éducatif destiné à soutenir l'éducation diététique pour une personne devant suivre une alimentation particulière et présentant une difficulté de communication (déficience intellectuelle, visuelle, auditive ou analphabète)
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

- Utiliser les outils de communication existants.
- Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré et au patient.
- Informer en termes de nutrition et diététique.
- Éduquer en matière de nutrition et diététique.

#### **MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT**

- Cours magistral
- Exercices dirigés
- Apprentissage par projet
- Jeux de rôle
- Lectures d'article
- Travaux de groupe
- Capsules vidéos

#### **CONTENUS**

- Démarche de soin diététique d'un patient à risque de dénutrition ou dénutri en passant par le dépistage, l'évaluation, le diagnostic et l'intervention nutritionnelle
- Description du soin : dépistage, évaluation, diagnostic, intervention, notification
- Rôles de chaque professionnel de la santé à chaque étape du soin plan de soins nutritionnels personnalisés
- Généralités et concepts de base en éducation pour la santé : La santé selon l'OMS, concept de santé positive, Déterminants des comportements de santé, Promotion de la Santé, Charte d'Ottawa, Littératie en santé, Éducation pour la santé, Formes particulières d'éducation pour la santé, Education alimentaire, Éducation nutritionnelle, Education sensorielle, Éducation thérapeutique du patient, Prévention Primaire Secondaire Tertiaire Quaternaire
- Méthodologie de rédaction de conseils diététiques
- Compétences relationnelles fondamentales dans l'exercice du métier de diététicien
- Relation d'aide : Définition de la relation d'aide, de l'approche centrée sur la personne, le contexte de la demande, les attitudes relationnelles, la communication verbale et non-verbale, les émotions et les difficultés émotionnelles, les émotions, l'entretien motivationnel, introduction à la consultation diététique
- Méthodologie d'élaboration d'un outil éducatif à destination des patients : Idée initiale, Projet - analyse de situation, Prototype, Mise en œuvre - création de l'outil, Suivi - évaluation de l'outil

- -Introduction théorique à l'interdisciplinarité
- L'éducation thérapeutique du patient : Définition de l'ETP ; Finalité et objectifs de l'ETP ; Les étapes de la démarche ; Diagnostic éducatif ; Définir un programme personnalisé ; Planifier et mettre en œuvre les séances ; Réaliser une évaluation individuelle
- Communiquer avec un patient ayant une difficulté de communication : personnes analphabètes, personnes souffrant de déficience intellectuelle, personnes souffrant de déficience visuelle, personnes souffrant de déficience auditive
- La santé et ses déterminants
- Promotion de la santé, éducation à la santé, éducation thérapeutique du patient, éducation à la santé à l'école
- Concevoir un projet d'éducation à la santé

### **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

- Evaluation continue par travail de groupe
- Examen écrit (QCM, questions ouvertes, épreuve intégrée)

#### 3.2.7. Pour la filière d'Assistants sociaux

La compilation des fiches nous permet d'identifier la diversité des contenus suivants :

### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE VISES/OBJECTIFS DU COURS**

- Travailler à l'intégration de concepts par les étudiants, c'est à dire les comprendre en vue de nourrir leur pratique et y recourir pour traiter des situations-problèmes auxquelles ils sont confrontés. Les accompagner en vue de les aider à modifier leurs représentations sur les problématiques de stage et/ou sur leurs processus d'intervention.
- Définir et illustrer les principaux concepts étudiés ;
- Identifier nos erreurs inhérentes à notre raisonnement (inductif, déductif, intuitif) et cerner les conséquences de celles-ci sur notre façon d'aborder une situation (jugements de valeurs, discriminations...)
- De comparer et décrire les caractéristiques des différents courants ;
- De définir la spécificité de la psychologie sociale et d'illustrer les principaux concepts étudiés.
- Connaître les principaux problèmes de santé touchant les usagers des services sociaux
- Dégager les facteurs qui influencent la santé
- Faire évoluer sa conception de la santé

- Développer une écoute active
- Comprendre les finalités spécifiques de l'action communautaire ;
- Identifier la dimension politique de l'action communautaire ;
- Repérer les spécificités méthodologiques à l'action communautaire ;
- Identifier la posture particulière du travailleur social et la place de l'acteur ;
- Repérer les conditions nécessaires à l'action communautaire

## CONTENUS

- Approche psychosociale du handicap, Interculturalité, Nouvelle question sociale, Question du genre, Prévention des assuétudes, Sociologie critique, Sociologie de la santé et de la famille dont la question du genre et la Sociologie urbaine
- D'énoncer une problématique de stage pour laquelle il se sent lui-même en difficulté, de partir d'une situation-problème rencontrée par lui ; dénoncer les questions qu'il se pose par rapport à cette situation-problème ;
- De présenter 4 concepts de manière synthétique mais précise au départ des 8 AA de l'UE, de recourir à des citations tirées de revues spécialisées ou de livres de sociologie ou de psychosociologie comme références à ces 4 concepts ;
- D'appliquer ces 4 concepts à la problématique identifiée et d'explicitier comment ceux-ci lui ont permis de comprendre les questions qu'il se posait voire d'y répondre ;
- De conclure son travail en produisant une réflexion sur son identité professionnelle d'assistant social en lien avec l'expérience vécue (séminaires + exposés théoriques).
- L'évolution des connaissances médicales et les implications au niveau social
- Le concept de santé
- Les facteurs qui influencent les comportements dans le domaine de la santé
- Les indicateurs de santé
- La notion de promotion de la santé
- Les principaux problèmes de santé publique
- Aspect juridique en matière de certains aspects de la santé (avortement, euthanasie, écartement prophylactique, ...)
- Présentation et missions des institutions responsables de la santé, hygiène, prophylaxie, maladies et affections en milieu de travail suicide et le burn out.
- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

- Médecine et Relation aux malades : Connaître les principaux problèmes de santé touchant les usagers des services sociaux Dégager les facteurs qui influencent la santé Faire évoluer sa conception de la santé développer une écoute active
- Lien avec l'expérience vécue (séminaires + exposés théoriques).
- Les projets de santé communautaire.
- Lien avec les déterminants de santé et les inégalités sociales de santé
- Approche pratique des acteurs de terrain

#### **MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT**

- Cours magistraux
- Séminaires ou ateliers
- Autres méthodes : Lecture du livre "Guérir de son enfance"
- Un document envoyé à tous les étudiants via l'école virtuelle et placé dans le centre de ressources précise les modalités d'évaluation de l'UE.
- Les rencontres de professionnels de terrain

#### **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

- Evaluation intégrée (travail partant d'une situation interpellant)
- Examen Ecrit
- Evaluation écrite à livre ouvert

## 4. Perspectives

De manière globale, les résultats suggèrent une pauvreté de cours dédiés à la PPS et confirment ainsi l'hypothèse du Fonds Van Mulders Moonens quant à la modique intégration de la PPS dans les cursus. Ce résultat se reflète dans le faible nombre de cours contenant ces mots-clés dans les filières investiguées, avec notamment une carence quasi-totale affichée dans les cours des filières de médecine et pharmacie.

La filière « infirmier » semble néanmoins se distinguer des autres filières analysées par la présence plus importante des aspects PPS dans les programmes étudiés (avec une médiane à 5 cours dans le bachelier infirmier).

Nous observons :

- Les résultats indiquent une utilisation plus fréquente des mots-clés « éducation (à/pour la santé ; thérapeutique) » et « prévention ». Seuls les filières ? des infirmiers et des assistants sociaux contiennent les mots clés « promotion de la santé » et « santé communautaire » dans les titres de certains cours. Globalement, les cours identifiés renvoient à une vision théorique ? de la PPS orientée sur la maladie et sur les facteurs individuels. Ce constat se confirme lorsque l'on regarde les objectifs et contenus des cours identifiés. Ceux-ci mettent l'accent sur les aspects théoriques des concepts relevés, sur les déterminants individuels de la santé et notamment de changement de comportements et sur le renforcement des capacités de communication avec le patient.
- Les méthodes d'enseignement et d'évaluation renseignées semblent peu connectées à des situations d'apprentissages rencontrant les critères d'apprentissage à haut impact (situation engageante pour l'étudiant, étudiant mis en position d'acteur, authenticité des situations), même si certaines méthodes semblent plus alignées avec ces critères (étude de cas, apprentissage par projet, ...). La description relativement courte de ces aspects d'enseignement et d'évaluation dans les engagements pédagogiques ne nous permet cependant pas de tirer des conclusions définitives.
- Nos résultats révèlent un très faible nombre de pré- et co-réquis. Les cours identifiés au sein d'un même programme semblent isolés les uns des autres et non connectés à d'autres enseignements figurant au programme. Nos résultats ne permettent pas de se prononcer sur le meilleur moment pour dispenser les cours tant une hétérogénéité est observée. Les résultats ne nous permettent pas d'observer un « parcours d'apprentissage en PPS » et suggèrent plutôt que ce type de réflexion n'existe pas au niveau des programmes actuellement. Cette observation nous met en réflexion sur la pertinence d'envisager une approche de type « parcours d'apprentissage » en PPS intégrant la « temporalité » des apprentissages en matière de PPS au sein d'un programme de cours.

Ces résultats ouvrent les questions suivantes :

- *Quelle place peut être accordée à la PPS dans les enseignements des métiers considérés ? Quel est le point de vue des acteurs.actrices et quels sont les freins et facilitateurs pour développer cet aspect d'enseignement ?*
- *Comment imaginer des parcours d'apprentissage cohérents des étudiants sur les aspects de PPS tout au long d'un programme de cours ?*
- *Comment dépasser un enseignement de la PPS centré sur l'individu et la maladie ?*
- *Quelles méthodes d'enseignement/apprentissage et d'évaluation sont à favoriser pour le développement de compétences en PPS ?*

Ces résultats intermédiaires doivent toutefois être mis en regard des limites méthodologiques de cette étape de l'étude 3 de notre recherche, à savoir le choix d'une approche limitée à l'examen des intitulés de cours et d'une analyse guidée par un choix restreint de mots-clés. Cette approche méthodologique pourrait en effet avoir masqué des cours contenant des aspects de PPS mais dont les mots-clés utilisés n'apparaîtraient pas dans l'intitulé de cours ou que les mots-clés diffèrent de ceux choisis par l'équipe de recherche. Ces limites nous encouragent donc à approfondir l'analyse documentaire avant d'entrer dans la phase de recherche qualitative.

Dans cette étape d'analyse documentaire plus approfondie, il s'agira d'analyser de manière plus approfondie **certains programmes au sein des mêmes filières investiguées**. L'analyse portera sur les engagements pédagogiques d'une sélection de programmes.

Pour des raisons pragmatiques liées au temps de recherche, un **échantillonnage** s'impose. Nous envisageons donc de focaliser notre attention sur les 4 filières initialement choisies - médecin, pharmacie, infirmier, assistants sociaux - et d'inclure également la filière psychologie, pour couvrir les différentes dimensions de la santé auxquelles contribuent des professions de 1<sup>ère</sup> ligne de soins et auxquelles les patient.es s'adressent le plus souvent, comme premier contact, en cas de besoin.

Nous allons sélectionner un échantillon de programmes et de sites à l'intérieur de ces filières par choix raisonné. **Les critères** justifiant ce choix sont :

- *Les résultats de la première phase de recherche (L'affichage plus ou moins important de cours avec les mots-clés associés à la promotion de la santé : un programme avec déjà différents cours annoncés comme relevant de la PPS peut avoir autant d'intérêt qu'un programme où la lisibilité des aspects de PPS est moins bonne, mais il pourrait cacher une approche PPS plus intégrée à d'autres cours et donc rendus moins visibles).*
- *Des sites étant suffisamment représentatifs du territoire investigué : Bruxelles et Wallonie.*

- *La faisabilité de la collecte : nous avons privilégié des sites où nous avons déjà des contacts ou relais pour faciliter le recueil des données, en s'appuyant notamment sur les partenaires de la recherche.*

Sur cette base, nous envisageons de mener une analyse plus approfondie d'au moins un programme par filière. Les sites provisoirement identifiés pour cette analyse plus approfondie, actuellement en cours, sont affichés ci-dessous :

<b>Médecine</b>
1. UCL - Université catholique de Louvain (Bachelier et Master)
Et/ou 2. ULiège - Université de Liège (Bachelier et Master)
<b>Pharmacie</b>
1. ULB - Université libre de Bruxelles (Bachelier et Master)
Et/ou 2. ULiège - Université de Liège (Bachelier et Master)
<b>Psychologie</b>
1. UCL - Université catholique de Louvain (Bachelier et Master)
Et/ou 2. ULiège - Université de Liège (Bachelier et Master)
<b>Infirmiers :</b>
1. Haute Ecole Louvain en Hainaut (Bachelier en plein exercice)
Et/ ou 2. Consortium Brussels : Université Libre de Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogigne, Haute Ecole Francisco Ferrer, Haute Ecole Galilée - ISSIG, Haute Ecole Léonard de Vinci (Master)
<b>Assistant Social :</b>
1. HELHa (Louvain la-Neuve, Montignies-sur-sombre)
Et/ou 2. Haute école ISFSC (Bruxelles)

L'**analyse détaillée des engagements pédagogiques** des programmes retenus au sein de chacune des filières sera réalisée en suivant la même démarche que celle adoptée au premier temps de cette étude 3. Dans cette phase-ci, le repérage des cours contribuant à la PPS ne limitera pas à la recherche des mots-clés énoncés précédemment (Cf. partie 2. [Méthodologie](#)), mais implique d'analyser les engagements pédagogique des programmes de cours. Cette démarche demande d'ouvrir et de lire de manière systématique chaque engagement pédagogique contenu dans les programmes retenus.

Sur base des résultats de cette deuxième étape de l'analyse documentaire, une troisième étape de cette étude 3 consistera à mener **des entretiens avec les parties prenantes** (enseignant.es, et/ou coordinateur.trices pédagogiques, et/ou responsables de programme, et/ou autorités de l'institution, et/ou étudiant.es fraîchement sortie.s) des programmes retenus. Ces entretiens devraient nous permettre de faire réagir les participant.es sur la situation observée. Les étapes de cette 3<sup>e</sup> étude sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Le modèle de Bourgeois<sup>5</sup> (1991) sur l'évaluation des besoins de formation pourrait servir de base pour mener ces entretiens. Ce modèle consiste à faire réagir les participants sur la situation actuelle (en matière d'enseignement de la PPS dans la filière), sur la situation idéale ainsi que sur les freins et facteurs facilitants pour passer de l'une à l'autre situation. Les freins et facilitants peuvent être de différents niveaux : liés à la personne, liés au contexte organisation ou structurel. Un guide d'entretien sera conçu sur la base de ce modèle et pourra évoluer en fonction des résultats obtenus. Une analyse qualitative des données collectées lors des entretiens sera réalisée. Le cadre d'analyse de l'enseignement de la PPS sera basé notamment sur des éléments prédéfinis par les résultats des étapes précédentes (la revue de la littérature, l'étude sur la formation continue et le(s) moment(s) délibératif(s)) et le référentiel pour l'enseignement de la promotion de la santé, provisoirement élaboré dans le cadre de ce projet et destiné à être enrichi et adapté au contexte des soins, au cours des étapes à venir (cf. annexe 5). Les données générées seront mises en discussion avec les textes officiels encadrant la formation de ces professionnel·les de santé en matière de PPS (référentiels de compétences officiels (ARES ou sociétés scientifiques), rapport évaluation de filière AEQES).

Cette analyse contribuera directement à l'étude 4 (« Analyse des leviers et contraintes structurels et contextuels pour l'enseignement de la promotion de la santé et prévention en FWB ». Cf. Rapport intermédiaire<sup>6</sup> à destination de la FRB, en date du 21 décembre 2022, p.29)

Les sites retenus seront ceux étudiés dans la partie analyse approfondie des programmes de formation.

Le tableau ci-dessous résume les étapes en cours et à venir de cette étude 3.

---

<sup>5</sup> Bourgeois, É. (1991). L'analyse des besoins de formation dans les organisations : un modèle théorique et méthodologique.

<sup>6</sup> Fiorente M., Malengreaux S., avec la collaboration de Aujoulat I., Fonteyne G. & Pétré B. (21 Décembre 2022) REFORM P<sup>2</sup> - Rapport Intermédiaire. Woluwé-St-Lambert. Non publié.

Tableau : Chronogramme des prochaines étapes relatives à l'étude 3

	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18	M19
	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23
<b>5. Etude 3: Analyse de l'enseignement de la PPS dans une sélection de filières de formation initiale des acteurs et actrices de la 1ère ligne de soins en FWB</b>											
Etape 1 – Analyse des descriptifs de cours de 6 filières											
<b>Remise du livrable 5</b> : Un inventaire des formations initiales, spécifique aux filières choisies, qui proposent un enseignement en PPS aux futur-es professionnel-les de la 1ère ligne de soins.			X								
Etape 2 – Etude de cas au sein de 4 filières											
Etape 3 - Analyse secondaire des dispositifs pertinents et innovants (dans le cadre de la collaboration avec Be.Hive)											
<b>Remise du livrable 7</b> : Un répertoire de pratiques pertinentes et innovantes en matière d'enseignement de la PPS en FWB.									X		

## 5. Annexes

**Annexe 1** : Liste des structures d'enseignement de FWB prises en considération dans ce travail

**Annexe 2** : Détail des résultats de l'examen des 7 filières

## Annexe 1 : Liste des structures d'enseignement de FWB prises en considération dans ce travail

### **Kinésithérapie :**

1. UCL - Université catholique de Louvain
2. ULB - Université libre de Bruxelles
3. ULiège - Université de Liège
4. HE2B - HE Bruxelles-Brabant
5. HE Vinci - Haute École Léonard de Vinci
6. HELHa - HE Louvain en Hainaut
7. HE Condorcet - HE provinciale de Hainaut - Condorcet
8. HEPL - HE de la Province de Liège
9. HERS - HE Robert Schuman

### **Psychologie :**

1. UCL - Université catholique de Louvain
2. ULB - Université libre de Bruxelles
3. ULiège - Université de Liège
4. UMons – Université de Mons

### **Diététique :**

1. Haute Ecole Leonard de Vinci
2. Haute Ecole Lucia de Brouckère
3. Haute Ecole Hainaut-Condorcet
4. Haute Ecole de la Province de Liège

### **Médecine:**

1. UCL - Université catholique de Louvain
2. ULB - Université libre de Bruxelles
3. ULiège - Université de Liège
4. UMons – Université de Mons
5. UNamur – Université de Namur

### **Pharmacie :**

1. UCL - Université catholique de Louvain
2. ULB - Université libre de Bruxelles
3. ULiège - Université de Liège
4. UNamur – Université de Namur

### **Infirmiers :**

1. Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine
2. Haute Ecole Léonard de Vinci
3. Haute Ecole Francisco Ferrer - Eveline Anspach
4. Haute Ecole Galilée - ISSIG
5. Haute Ecole Louvain en Hainaut
6. Haute Ecole Concordet, Province de Namur
7. Haute Ecole de la Province de Liège - André Vésale
8. Haute Ecole Libre de Mosane
9. Haute Ecole Robert Schuman

10. Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)
11. Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg
12. Centre De Formation Pour Les Secteurs Infirmier Et De Santé De L'acn (CPSI)
13. Institut Provincial Supérieur Henri La Fontaine Mons-Borinage
14. Institut Provincial Lise Thiry
15. Institut provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS Liège
16. Institut Dominique Pire
17. Institut Reine Fabiola
18. Ecole Ave Maria
19. Institut D'Enseignement Secondaire Paramédical Provincial - Nursing de Mons
20. IESPP - Institut Provincial Paramédical Tournai
21. Institut d'Enseignement Supérieur Catholique (IESCA)
22. Institut des techniques hospitalières (I.T.E.H.O) - Jeanne d'Arc
23. Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - La Samaritaine
24. Institut Provincial de Nursing du Centre - La Louvière
25. Institut Technique Paramédical - Vésalius
26. Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical de Huy, Liège et Verviers.
27. S2J Institut Saint Joseph – Sainte Julienne
28. Institut technique de la Communauté française Centre Ardenne
29. ECNAS Sainte-Elisabeth – Namur
30. Ecole Provinciale de Soins Infirmiers (EPSI) - Namur
31. Ecoles Soralia Liège Verviers Waremme
32. Consortium Namurois : Haute Ecole Louvain en Hainaut, Haute École de la Province de Namur, Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg, Université de Namur, Université Catholique de Louvain
33. Consortium Brussels : Université Libre de Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogigne, Haute Ecole Francisco Ferrer, Haute Ecole Galilée - ISSIG, Haute Ecole Léonard de Vinci
34. Consortium Hainuyer : Haute Ecole Concordet, Province de Namur, Université de Mons, Université Libre de Bruxelles.
35. Consortium Liègeois : l'Université de Liège, la Haute École Libre Mosane (HELMo), la Haute École Robert Schuman (HERS) et la Haute École de la Province de Liège (HEPL)

**Assistant Social :**

1. HEPL (Liège)
2. HELHa (Louvain le-neuve, Montignies-sur-sombre)
3. HELMo
4. HENALLUX (Arlon, Namur)
5. Haute école Robert Schuman
6. HEH (Tournai/Mons)
7. Haute école ISFSC (Bruxelles)
8. HE2B => IESSID (Bruxelles)
9. HELB Ilya Prégogine

**Promotion Social :**

1. EAFC des Hauts-Pays (Frameries – Colfontaine/Jurbise – Jean-Meunier)
2. IPESPS Seraing

## Annexe 2 : Détail des résultats de l'examen des 7 filières

Titulaire et intitulés des cours identifiés	Mots clés recherchés dans l'intitulé					Établissement	Type d'enseignement: Universitaire/ Hte Ecole/ Promotion Sociale / Ecole secondaire	Année d'enseignement	Bloc	UE/cours/ cours d'une UE	Cours obligatoire vs. Facultatif ou optionnel	Nom de l'option (si d'application)	Nombre de crédits (ECTS)	Nombre d'heures de cours	Pré-requis	Coequis
	Prévention +	Promotion +	Éducation "Hte école" promotionnelle	Santé communautaire	Prophylaxie											
<b>Bachelier - Plan exercice</b>																
Principes et exercices didactiques d'éducation à la santé			X			Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE)	15	UE3/4-1 "Les fondements 2"		
Éducation à la santé			X			Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE)	15			
Prévention et contrôle des infections associées aux soins	X					Haute Ecole Léonard de Vinci - Campus Louvain-la-Neuve - campus Woluwe	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	UE	Obligatoire	2	32			
Promotion et éducation pour la santé		X	X			Haute Ecole Léonard de Vinci - Campus Louvain-la-Neuve - campus Woluwe	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 4 cours dans l'UE)	20			
Santé communautaire			X			Haute Ecole Léonard de Vinci - Campus Louvain-la-Neuve - campus Woluwe	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE)	8			
Éducation thérapeutique de la personne			X			Haute Ecole Léonard de Vinci - Campus Louvain-la-Neuve - campus Woluwe	Haute Ecole	Bloc 4 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE)	10			
Hygiène et prophylaxie				X		Haute Ecole Francisco Ferrer - Eveline Anspach Campus Brugmann	Haute Ecole	Bloc 1 : Q3	Bachelier	Cours	Obligatoire	1	(134h pour l'UE / 3 cours dans l'UE)			
Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle 1 (EVRA51)			X			Haute Ecole Francisco Ferrer - Eveline Anspach Campus Brugmann	Haute Ecole	Bloc 1 : Q3	Bachelier	Cours	Obligatoire	1	18			
Éducation pour la santé et sanitaire			X			Haute Ecole Francisco Ferrer - Eveline Anspach Campus Brugmann	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	1	24			
Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle 2 (EVRA52)			X			Haute Ecole Francisco Ferrer - Eveline Anspach Campus Brugmann	Haute Ecole	Bloc 2 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	2	24			
Promotion de la santé et éducation thérapeutique		X	X			Haute Ecole Francisco Ferrer - Eveline Anspach Campus Brugmann	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	2	18			
Éducation thérapeutique - Fondements			X			Haute Ecole Galilée - ISSG	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 4 cours dans l'UE)	2			
Expérience de santé - Éducation à la santé dans un contexte de périnatalité			X			Haute Ecole Galilée - ISSG	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	UE	Obligatoire	4	28			
Hygiène et prophylaxie				X		Haute Ecole Galilée - ISSG	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 6 cours dans l'UE)	6			
Éducation à la santé			X			Haute Ecole Galilée - ISSG	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 6 cours dans l'UE)	2			
Éducation Thérapeutique : gestion des symptômes chronique et traitement			X			Haute Ecole Galilée - ISSG	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE)	6			
Éducation thérapeutique en post-opération de chirurgie abdominale			X			Haute Ecole Galilée - ISSG	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE)	4			
Promotion de la santé		X				Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	UE	Obligatoire	5	66			
Embryologie, génétique, physiologie de la grossesse, prévention et éducation liées à la sexualité	X	X	X			Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	2	24			
Éducation pour la santé et sanitaire			X			Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	1	12			
Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle				X		Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	3	12			
Formuler des plans de soins - Focus éducation pour la santé			X			Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	UE	Obligatoire	3	48			
Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé			X			Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	1	12			
Cogérer le programme d'éducation			X			Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	UE	Obligatoire	7	30			UE113 "Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients"
Principes d'aménagement et d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, promotion de la santé		X	X			Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	1	12			UE113 "Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients"
AP Éducation thérapeutique			X			Haute Ecole Louvain en Hainaut - Sites : Gilly, Jolimont, Tournais-Salles	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	5	6			UE113 "Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients"
Hygiène-prophylaxie et hygiène hospitalière 1.1.1				X		Haute Ecole Concordet, Province de Namur; Campus : Charleroi, Mons et Tournai	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE)	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué
Hygiène-prophylaxie et hygiène hospitalière 2.4.1				X		Haute Ecole Concordet, Province de Namur; Campus : Charleroi, Mons et Tournai	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	2	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué
RECHERCHE ET EDUCATION			X			Haute Ecole Concordet, Province de Namur; Campus : Charleroi, Mons et Tournai	Haute Ecole	Bloc 2 : Q2	Bachelier	UE	Obligatoire	4	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué
Éducation pour la santé et sanitaire			X			Haute Ecole Concordet, Province de Namur; Campus : Charleroi, Mons et Tournai	Haute Ecole	Bloc 2 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE)	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué
PROMOTION DE LA SANTÉ ET EMPOWERMENT		X				Haute Ecole Concordet, Province de Namur; Campus : Charleroi, Mons et Tournai	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1	Bachelier	UE	Obligatoire	2	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué
Hygiène-prophylaxie et hygiène hospitalière 3.10.1				X		Haute Ecole Concordet, Province de Namur; Campus : Charleroi, Mons et Tournai	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	1	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué
Hygiène, prophylaxie et santé publique				X		Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale - Campus Huy, Libin, Vervières	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE) pondération : 13/40 + 1,3 ECTS	46			
Promotion de la santé 1: Soins de santé primaires et éducatifs		X				Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale - Campus Huy, Libin, Vervières	Haute Ecole	Bloc 2 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE) pondération : 25 / 40 + 2,5 ECTS	30			
Éducation thérapeutique			X			Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale - Campus Huy, Libin, Vervières	Haute Ecole	Bloc 3 : Q2	Bachelier	UE	Obligatoire	2	26			
Santé publique et santé communautaire				X		Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale - Campus Huy, Libin, Vervières	Haute Ecole	Bloc 3 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	2	26			
Hygiène et prophylaxie				X		Haute Ecole Libre de Mosane	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE) pondération 30 % + 2,4 ECTS	27			
Éducation pour la santé et sanitaire 1			X			Haute Ecole Libre de Mosane	Haute Ecole	Bloc 2 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE) pondération 40% + 1,2 ECTS	12			
Éducation pour la santé et sanitaire 2				X		Haute Ecole Libre de Mosane	Haute Ecole	Bloc 2 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE)	12			
Soins infirmiers chroniques, éducation thérapeutique et structures de soins				X		Haute Ecole Libre de Mosane	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE) pondération 50% + 1,5 ECTS	15			
Promotion de la santé et projets communautaires y compris les réseaux de soins - Épidémiologie et statistique		X				Haute Ecole Libre de Mosane	Haute Ecole	Bloc 3 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	3	39			
Stage extrahospitalier interculturel (yc mobilité et santé communautaire)				X		Haute Ecole Libre de Mosane	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE) pondération 55 % + 4,4	135			
Sécurité et qualité des soins: Prévention et santé au travail, ergonomie		X				Haute Ecole Libre de Mosane	Haute Ecole	Bloc 4 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	2	18			
Hygiène et prophylaxie				X		Haute Ecole Robert Schuman - Campus de Libramont	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE) pondération 55% + 1,65 ECTS	17			
Hygiène et prophylaxie				X		Haute Ecole Robert Schuman - Campus de Libramont	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE) pondération 90% tout les cours (y compris celui de santé ergonomie et maturation)	11			
Santé communautaire et santé publique			X			Haute Ecole Robert Schuman - Campus de Libramont	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE)	7			
Éducation pour la santé et sanitaire			X			Haute Ecole Robert Schuman - Campus de Libramont	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE)	6			
Promotion à la santé		X				Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE) pondération 20% + 1 ECT	12			IB 197 "AP 1.1"
Prévention et gestion des risques associés aux soins 1		X				Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)	Haute Ecole	Bloc 1 : Q1	Bachelier	UE	Obligatoire	3	36			
Hygiène et prophylaxie				X		Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE) pondération 50% + 1,5 ECTS	18			
Élaboration et présentation d'un projet d'éducation à la santé à destination d'une collectivité			X			Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	4	106			IB 141 "Echange multidisciplinaire sur des problématiques santé 1"
Prévention et gestion des risques associés aux soins 1		X				Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	UE	Obligatoire	2	14			IB 238 "Echange multidisciplinaire sur des problématiques santé 2"
Hygiène et prophylaxie				X		Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 4 cours dans l'UE)	15			
Promotion de la santé mentale et communication dans le soin			X			Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg	Haute Ecole	Bloc 1 : Q3	Bachelier	UE	Obligatoire	4	42			
Promotion de la santé			X			Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg	Haute Ecole	Bloc 1 : Q2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE)	30			
Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé			X			Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 2 cours dans l'UE) pondération 40% + 1,3 ECTS	10			
Éducation thérapeutique du patient			X			Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg	Haute Ecole	Bloc 2 : Q1 et 2	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 3 cours dans l'UE)	6			SR226 "Soins aux personnes en situation aigüe et/ou chronique (détente)"
Promotion de la santé communautaire		X		X		Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg	Haute Ecole	Bloc 3 : Q1	Bachelier	Cours	Obligatoire	(SECTS pour l'UE / 4 cours dans l'UE) pondération 25% + 1 ECT	10			
<b>59 cours</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>31</b>	<b>4</b>	<b>12</b>		11 Hautes écoles moyenne = 5,36 cours/UE par Hautes écoles médiane = 5 cours par Hautes écoles	Bloc 1 = 23 Bloc 2 = 18 Bloc 3 = 16 Bloc 4 = 2		12 UE : 47 cours		n = 40 médiane = 2 moyenne = 2,36/25 mode = 2	Cours : n = 42 moyenne = 28,85 UE : n = 10 moyenne = 36,8	2	6	

Filière et intitulés des cours identifiés	Mots clés recherché dans l'intitulé					Etablissement	Type d'enseignement: Universitaire/ Hte Ecole/ Promotion Sociale / Ecole secondaire	Année d'enseignement	Cours obligatoire vs. Facultatif ou optionnel	Nom de l'option (si d'application)	Nombre de crédits (ECTS)	Nombre d'heures de cours	Prérequis	Corequis
	Prévention *	Promotion *	Education*thé rapeutique/sa nté	Santé communa utaire	Prophylaxi e									
<b>Bachelier - Promotion sociale</b>														
Sécurité, prophylaxie					X	CENTRE DE FORMATION POUR LES SECTEURS INI	Promotion Sociale	Bloc 1	Obligatoire		(13ECTS dans l'UE / 4 cours dans l'UE)	20		
Education dans le domaine des soins de santé			X			CENTRE DE FORMATION POUR LES SECTEURS INI	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	72		
Education dans le domaine des soins de santé			X			CENTRE DE FORMATION POUR LES SECTEURS INI	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	32		
Promotion de la santé		X				CENTRE DE FORMATION POUR LES SECTEURS INI	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		(6ECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE)	12		
Sécurité, prophylaxie					X	INSTITUT PROVINCIAL SUPÉRIEUR HENRI LA FON	Promotion Sociale	Bloc 1	Obligatoire		(13ECTS dans l'UE / 4 cours dans l'UE)	20		
Education dans le domaine des soins de santé			X			INSTITUT PROVINCIAL SUPÉRIEUR HENRI LA FON	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	72		
Education dans le domaine des soins de santé			X			INSTITUT PROVINCIAL SUPÉRIEUR HENRI LA FON	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	32		
Promotion de la santé		X				INSTITUT PROVINCIAL SUPÉRIEUR HENRI LA FON	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		(6ECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE)	12		
Sécurité, prophylaxie					X	INSTITUT PROVINCIAL LISE THIRY - Charleroi	Promotion Sociale	Bloc 1	Obligatoire		(13ECTS dans l'UE / 4 cours dans l'UE)	20		
Education dans le domaine des soins de santé			X			INSTITUT PROVINCIAL LISE THIRY - Charleroi	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	72		
Education dans le domaine des soins de santé			X			INSTITUT PROVINCIAL LISE THIRY - Charleroi	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	32		
Promotion de la santé		X				INSTITUT PROVINCIAL LISE THIRY - Charleroi	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		(6ECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE)	12		
Sécurité, prophylaxie					X	Institut provincial d'Enseignement de Promotion	Promotion Sociale	Bloc 1	Obligatoire		(13ECTS dans l'UE / 4 cours dans l'UE)	20		
Education dans le domaine des soins de santé			X			Institut provincial d'Enseignement de Promotion	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	72		
Education dans le domaine des soins de santé			X			Institut provincial d'Enseignement de Promotion	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		4	32		
Promotion de la santé		X				Institut provincial d'Enseignement de Promotion	Promotion Sociale	Bloc 4	Obligatoire		(6ECTS pour l'UE / 5 cours dans l'UE)	12		
<b>59 cours</b>		4	8		4	n=4	moyenne = 4 cours par Hautes écoles médiante = 4 cours par Hautes écoles	Bloc 1 = 4 Bloc 4 = 12	Obligatoire: 16		n = 8 médiante = 4 moyenne = 4	Cours : n = 16 moyenne = 34		

Filière et intitulés des cours identifiés	Mots clés recherché dans l'intitulé					Etablissement	Type d'enseignement: Universitaire/ Hte Ecole/ Promotion Sociale / Ecole secondaire	Année d'enseignement	Bloc	UE/cours/ cours d'une UE	Cours obligatoire vs. Facultatif ou optionnel	Nombre de crédits	Nombre d'heures de cours	Prérequis	Corequis
	Prévention*	Promotion *	Education*thér apeutique/santé	Santé communa taire	Prophylaxi e										
<b>INFIRMIER</b>															
<b>Brevet - Pleine exercice</b>															
Prévention et prophylaxie	X				X	Institut Dominique Pire - Implantation « Val Duchesse » et « De Lenglentier »	Ecole secondaire	Bloc 1	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(8)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut Dominique Pire - Implantation « Val Duchesse » et « De Lenglentier »	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(8)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut Dominique Pire - Implantation « Val Duchesse » et « De Lenglentier »	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(8)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Institut Reine Fabiola – Campus Erasme	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut Reine Fabiola – Campus Erasme	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut Reine Fabiola – Campus Erasme	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,25)	NA	NA
non-communicué						Ecole Ave Maria - Site de Saint-Servais et site de Mons	Ecole secondaire	non-communicué	Brevet	non-communicué	non-communicué	non-applicable	non-communicué	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL PROVINCIAL - Nursing de Mons	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL PROVINCIAL - Nursing de Mons	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL PROVINCIAL - Nursing de Mons	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMÉDICAL PROVINCIAL - Nursing de Mons	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,25)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	IESPP - INSTITUT PROVINCIAL PARAMÉDICAL Tournai	Ecole secondaire	Bloc 1	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation à la santé			X			IESPP - INSTITUT PROVINCIAL PARAMÉDICAL Tournai	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation à la santé			X			IESPP - INSTITUT PROVINCIAL PARAMÉDICAL Tournai	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,25)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Institut d'Enseignement Supérieur Catholique (IESCA) - Campus St Philippe , St Thérèse et Ste Waudru.	Ecole secondaire	Bloc 1	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,25)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut d'Enseignement Supérieur Catholique (IESCA) - Campus St Philippe , St Thérèse et Ste Waudru.	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut d'Enseignement Supérieur Catholique (IESCA) - Campus St Philippe , St Thérèse et Ste Waudru.	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
non-communicué						Institut des techniques hospitalières (I.T.E.H.O)- Jeanne d'Arc - site de Mouscron et de Tournai	Ecole secondaire	non-communicué	Brevet	non-communicué	non-communicué	non-applicable	non-communicué	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - LA SAMARITAINE	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1,5)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - LA SAMARITAINE	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - LA SAMARITAINE	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,25)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - LA SAMARITAINE	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Institut Provincial de Nursing du Centre - La Louvière	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Institut Provincial de Nursing du Centre - La Louvière	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'ens. et éduc. à la santé			X			Institut Provincial de Nursing du Centre - La Louvière	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'ens. et éduc. à la santé			X			Institut Provincial de Nursing du Centre - La Louvière	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,25)	NA	NA
Prévention et prophylaxie, y compris soins de santé primaires	X				X	Institut Technique Paramédical - Vésalius	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
Principes d'enseignement et d'éducation pour la santé			X			Institut Technique Paramédical - Vésalius	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Institut Technique Paramédical - Vésalius	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
PRINCIPES D'ENSEIGNEMENT ET EDUCATION POUR LA SANTE.			X			Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical de Huy, Liège et Verviers.	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(1)	NA	NA
Prévention et prophylaxie, y compris soins de santé primaire	X				X	S2J Institut Saint Joseph – Sainte Julienne	Ecole secondaire	Bloc 1	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(10)	NA	NA
Principes d'enseignement et d'éducation par la santé			X			S2J Institut Saint Joseph – Sainte Julienne	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(20)	NA	NA
non-communicué						Institut technique de la Communauté française Centre Ardenne	Ecole secondaire	non-communicué	Brevet	non-communicué	non-communicué	non-applicable	non-communicué	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	ECNAS Sainte-Elisabeth - Namur	Ecole secondaire	Bloc 1	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,25)	NA	NA
Principes d'enseignement et d'éducation à la santé			X			ECNAS Sainte-Elisabeth - Namur	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA

Principes d'enseignement et d'éducation à la santé			X			ECNAS Sainte-Elisabeth - Namur	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(0,5)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Ecole Provinciale de Soins Infirmiers (EPSI) - Namur	Ecole secondaire	Bloc 1	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(20)	NA	NA
Prévention et prophylaxie	X				X	Ecole Provinciale de Soins Infirmiers (EPSI) - Namur	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(20)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Ecole Provinciale de Soins Infirmiers (EPSI) - Namur	Ecole secondaire	Bloc 2	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(20)	NA	NA
Principes d'enseignement et éducation pour la santé			X			Ecole Provinciale de Soins Infirmiers (EPSI) - Namur	Ecole secondaire	Bloc 3	Brevet	Cours	Obligatoire	non-applicable	(20)	NA	NA
<b>37 cours</b>	15	0	22	0	15	15 écoles moyenne = 3,08 cours par Hautes écoles (n = 12) médiane = 3 cours par Hautes écoles (n = 12)		Bloc 1 = 6 Bloc 2 = 17 Bloc 3 = 14							

Filière et intitulés des cours identifiés	Mots clés recherchés dans l'intitulé					Etablissement	Type d'enseignement: Universitaire/ Hte Ecole/ Promotion Sociale / Ecole secondaire	Année d'enseignement	Bloc	UE/cours/ cours d'une UE	Cours obligatoire vs. Facultatif ou optionnel	Nombre de crédits	Nombre d'heures de cours	Prérequis	Corequis
	Prévention *	Promotion *	Education*thé rapeutique/sa nté	Santé communa utaire	Prophylaxi e										
<b>Master en sciences infirmière</b>															
Education thérapeutique, éducation à la santé			X			<b>Consortium Namurois</b> : Haute Ecole Louvain en Hainaut, Haute Ecole de la Province de Namur, Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg, Université de Namur, Université Catholique de Louvain	Haute Ecole / Université	Bloc Master 1	Master	UE	Obligatoire	5	30		
Education thérapeutique, éducation à la santé			X			<b>Consortium Namurois</b> : Haute Ecole Louvain en Hainaut, Haute Ecole de la Province de Namur, Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg, Université de Namur, Université Catholique de Louvain	Haute Ecole / Université	Bloc Master 1	Master	Cours	Obligatoire	5	30		
Concepts et promotion à la santé		X				<b>Consortium Brussels</b> : Université Libre de Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine, Haute Ecole Francisco Ferrer, Haute Ecole Gallée - ISSIG, Haute Ecole Léonard de Vinci	Haute Ecole / Université	Bloc Master 2	Master	UE	Obligatoire	2	30		
Education pour la santé et éducation thérapeutique			X			<b>Consortium Brussels</b> : Université Libre de Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine, Haute Ecole Francisco Ferrer, Haute Ecole Gallée - ISSIG, Haute Ecole Léonard de Vinci	Haute Ecole / Université	Bloc Master 2	Master	UE	Obligatoire	4	50		
Projet d'éducation thérapeutique			X			<b>Consortium Brussels</b> : Université Libre de Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine, Haute Ecole Francisco Ferrer, Haute Ecole Gallée - ISSIG, Haute Ecole Léonard de Vinci	Haute Ecole / Université	Bloc Master 2	Master	UE	Obligatoire	4	50		
Éducation et promotion de la santé, coaching et guidance, pédagogie de la santé		X	X			<b>Consortium Hainuyver</b> : Haute Ecole Concordet, Province de Namur, Université de Mons, Université Libre de Bruxelles.	Haute Ecole / Université	Bloc Master 1	Master	UE	Obligatoire	5	non-communicé		
Promotion de la santé ; projet de santé collective et environnementale		X				<b>Consortium Hainuyver</b> : Haute Ecole Concordet, Province de Namur, Université de Mons, Université Libre de Bruxelles.	Haute Ecole / Université	Bloc Master 1	Master	Cours	Obligatoire	non-communicé	non-communicé		
Éducation thérapeutique appliquée			X			<b>Consortium Hainuyver</b> : Haute Ecole Concordet, Province de Namur, Université de Mons, Université Libre de Bruxelles.	Haute Ecole / Université	Bloc Master 2	Master	UE	Obligatoire	5	non-communicé		
Éducation thérapeutique appliquée			X			<b>Consortium Hainuyver</b> : Haute Ecole Concordet, Province de Namur, Université de Mons, Université Libre de Bruxelles.	Haute Ecole / Université	Bloc Master 2	Master	Cours	Obligatoire	5	non-communicé		
Promotion en santé et prévention des maladies - approche interdisciplinaire		X				Consortium Liégeois : l'Université de Liège, la Haute Ecole Libre Mosane (HELMo), la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) et la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL)	Haute Ecole	Bloc Master 1	Master	UE	Obligatoire	3	30		
Promotion en santé et prévention des maladies - approche interdisciplinaire		X				Consortium Liégeois : l'Université de Liège, la Haute Ecole Libre Mosane (HELMo), la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) et la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL)	Haute Ecole	Bloc Master 1	Master	Cours	Obligatoire	3	30		
Education thérapeutique du patient			X			Consortium Liégeois : l'Université de Liège, la Haute Ecole Libre Mosane (HELMo), la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) et la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL)	Haute Ecole	Bloc Master 1	Master	UE	Obligatoire	3	30		
Education thérapeutique du patient			X			Consortium Liégeois : l'Université de Liège, la Haute Ecole Libre Mosane (HELMo), la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) et la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL)	Haute Ecole	Bloc Master 1	Master	Cours	Obligatoire	3	30		
<b>13 cours</b>		5	9	0	0	4 écoles / consortium moyenne = 3,25 cours/UE par Hautes écoles / consortium médiane = 3,5 cours par Hautes écoles / consortium		Master 1 = 8 Master 2 = 5		5 cours 8 UE		n = 12 médiane = 4 moyenne = 3,92 mode = 5	Cours : n = 3 moyenne = 30 UE : n = 6 moyenne = 36,67		

Filière et intitulés des cours identifiés	Mots clés recherchés dans l'intitulé					Etablissement	Type d'enseignement: Universitaire/ Hte Ecole/ Promotion Sociale /	Année d'enseignement	Bloc	UE/cours/ cours d'une UE	Cours obligatoire Vs Facultatif/option	Nom de l'option	Nombre de crédit	Heures de cours	Prérequis	Corequis
	Prévention*	Promotion *	Education*thé rapeutique/san té	Santé communa litaire	Prophylaxi e											
INFIRMIER																
Médecine													2	15	non-communicué	non-communicué
Education du patient à sa maladie			X			UClouvain	Universitaire	2	Master (tronc commun)	Cours	Option	Education du patient à sa maladie	2	15	non-communicué	non-communicué
Education du patient à sa maladie			X			UClouvain	Universitaire	3	Master (tronc commun)	Cours	Option	Education du patient à sa maladie				
<b>Z COURS</b>				2									2	15		











Éditrice responsable : Isabelle Aujoulat  
UCLouvain/IRSS-RESO  
Clos Chapelle-aux-champs, 30 bte B1.30.14  
1200 Woluwé-St-Lambert, Belgique  
Contact : [reso@uclouvain.be](mailto:reso@uclouvain.be)